

Les réformes du lycée, du bac et de l'accès au supérieur vont conduire à des difficultés accrues pour les jeunes. Loin de répondre aux nécessités pour permettre un accès élargi des jeunes à des niveaux de qualifications élevés, elles vont constituer des freins et des éléments de fragilisation des parcours.

**Amélioration des conditions d'encadrement ?** Non, car rien n'est dit sur la possibilité d'horaires à effectifs réduits et d'un meilleur encadrement des élèves au lycée comme à l'université.

**Amélioration de la cohérence des parcours ?** Non, car les parcours impliqueront des choix précoces pour les élèves qui auront des incidences, y compris sur leur accès aux études supérieures. Les différents parcours suivis conduiront aussi à des pertes de repères et de sens dans la construction des apprentissages.

**Amélioration de l'orientation ?** Non, car elle dépendra désormais du nombre de places ouvertes dans l'enseignement supérieur ce qui conduira à priver les jeunes les plus fragiles d'une poursuite d'études.

**Amélioration et simplification du bac ?** Non, car le renvoi à un contrôle continu organisé localement va fragiliser la valeur du diplôme. La multiplication des épreuves de contrôle continu en classe de première et de terminale va aussi désorganiser les enseignements et multiplier la perte d'heures de cours.

**Amélioration de la pratique de l'oral ?** Non car nous ne savons pas dans quelles conditions les élèves pourront préparer le grand oral prévu en épreuve terminale.

**Quelles conséquences sur l'organisation de la classe de seconde à la rentrée prochaine ?** Nous n'en savons rien. Que pouvons-nous répondre aux familles qui nous interrogent ?

**Et que dire de l'accès au supérieur ?** Que pouvons nous répondre à nos élèves de terminale qui sont légitimement inquiets sur leur affectation post bac ? Que dire à ceux qui se sentent piégés par ce changement de règles à quelques mois du bac ? La dernière disposition limitant le droit du recteur à affecter les étudiants en faisant dépendre les capacités d'accueil des taux d'insertion professionnels va diminuer encore les possibilités d'accès au supérieur. D'autre part, l'annulation de tous les vœux en cas de réponse hors délai à une seule proposition, les délais étant par ailleurs extrêmement courts, va conduire à la radiation d'un nombre important de jeunes. Est-ce là le véritable objectif du gouvernement ? Est-ce là le dernier mot laissé aux lycéens ?

Pour conclure, vous l'aurez compris, nous rejetons l'ensemble de ces réformes car elles vont conduire à des dégradations pour les jeunes et le système éducatif. Pour autant, le système éducatif a besoin de réformes, construites autour de l'objectif de progrès et de démocratisation dans l'accès aux diplômes et aux qualifications. Le Ministre ne fait pas ce choix et joue dans la précipitation à un chamboule tout éducatif aux conséquences désastreuses.

Elles s'ajoutent aux mesures d'austérités imposées à la Fonction Publique et à leurs agents : gel du point d'indice, jour de carence, report PPCR, suppressions d'emplois et diminution des moyens, menaces de restriction du périmètre d'intervention des instances représentatives des personnels, remise en cause du statut et des missions.

C'est pourquoi le SNES, avec sa fédération la FSU, appelle les personnels à préparer la grève et les manifestations du 22 mars pour un Service Public ambitieux et de qualité.